

INDICATEUR 12.7.1  
DES OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Manuel du questionnaire de l'indice des Achats Publics Durables

VERSION 6 - JUILLET 2022



## TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>1. Processus de déclaration des données .....</b>   | <b>3</b>  |
| <b>2. Divulgence des données.....</b>  | <b>4</b>  |
| <b>3. Documents de déclaration des données .....</b>   | <b>5</b>  |
| <b>4. Lignes directrices générales pour la communication des données .....</b>   | <b>6</b>  |
| <b>Rapports en ligne et hors ligne.....</b>  | <b>6</b>  |
| Déclaration en ligne .....   | 6         |
| Rapport hors ligne.....  | 7         |
| <b>Importance des preuves .....</b>  | <b>7</b>  |
| <b>En utilisant excel.....</b>   | <b>8</b>  |
| <b>5. Principales sections du questionnaire excel.....</b>   | <b>10</b> |
| Onglet instructions .....  | 11        |
| Onglet "coordonnées" .....   | 11        |
| Onglet questionnaire .....   | 11        |
| Documents d'appui a pour a 1 de l'onglet .....   | 11        |
| <b>6. Sous-indicateurs, questions et notation .....</b>  | <b>11</b> |
| <b>7. Des conseils étape par étape pour remplir le questionnaire .....</b>   | <b>13</b> |
| <b>Sous-indicateur A: Existence d'une politique / d'un plan d'action APD et / ou d'exigences réglementaires APD .....</b>  | <b>13</b> |
| <b>Sous-indicateur B: le cadre réglementaire des marchés publics est favorable aux APD.....</b>  | <b>16</b> |
| B(a) : Les dispositions du cadre juridique et réglementaire permettent d'intégrer des considérations de durabilité (environnementales et/ou sociales) aux stades suivants du processus de passation de marché..... | 16        |
| B(b) Les dispositions du cadre juridique et réglementaire rendent obligatoire l'achat d'alternatives durables. ....  | 18        |
| <b>Sous-indicateur C: soutien pratique fourni aux praticiens des marchés publics sur la mise en oeuvre des APD .....</b>   | <b>19</b> |
| <b>Sous-indicateur D: critères d'achat des APD / normes d'achat / exigences .....</b>  | <b>20</b> |
| D(a) Critères environnementaux.....  | 20        |
| D(b) Critères sociaux / économiques / liés à la gouvernance .....  | 22        |
| <b>Sous-indicateur E: existence d'un système de surveillance des APD .....</b>   | <b>23</b> |
| E(a) Suivi de la mise en œuvre du plan d'action / de la politique du APD (degré d'institutionnalisation des APD) .....   | 23        |
| E(b) Suivi des réalisations et des résultats des APD.....  | 24        |
| <b>Sous-indicateur F: pourcentage des achats publics durables .....</b>  | <b>25</b> |

Les *lignes directrices du questionnaire Excel sur les marchés publics durables (APD)* accompagnent la "[Méthodologie de calcul de l'indice APD](#)" et fournissent des instructions étape par étape sur la communication des données pour l'indicateur 12.7.1 des Objectifs de développement durable (ODD), officiellement désigné comme le "Nombre de pays mettant en œuvre des politiques et des plans d'action APD". "

Si vous avez besoin de précisions sur le processus de déclaration ou sur le questionnaire Excel, vous pouvez contacter : [unep-spp@un.org](mailto:unep-spp@un.org)

## 1. PROCESSUS DE DECLARATION DES DONNEES

---

Le processus de collecte de données<sup>1</sup> pour l'indicateur SDG 12.7.1 implique :

### 1. Désignation officielle des points focaux et des suppléants

Il s'agit d'agents publics qui sont responsables de la coordination des efforts de collecte de données au niveau national. Le point focal est également le principal point de contact, qui assurera la liaison avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)<sup>2</sup> pendant la période de collecte des données.

Pour une liste pays par pays des points focaux et des suppléants, veuillez cliquer [ici](#).

### 2. Remplir le questionnaire Excel

Le questionnaire Excel, ci-après dénommé "questionnaire Excel", est l'outil de rapport qui a été développé pour recueillir des informations auprès des pays sur leurs politiques et plans d'action APD<sup>3</sup>, leurs mesures de mise en œuvre et leurs efforts de suivi. Le questionnaire Excel est basé sur la *méthodologie de calcul de l'indice APD*. Il est structuré selon six paramètres, ou sous-indicateurs, et comporte 24 questions. Le questionnaire doit être rempli dans son intégralité par les gouvernements nationaux.

---

<sup>1</sup> La collecte de données pour l'indicateur SDG 12.7.1 a lieu tous les deux ans : 2022, 2024, 2026, etc. Le premier exercice de collecte de données pour l'indicateur SDG 12.7.1 a eu lieu en 2020.

<sup>2</sup> Le PNUE est le dépositaire de l'indicateur SDG 12.7.1, responsable du développement de la méthodologie de calcul de l'indicateur, ainsi que de la collecte des données.

<sup>3</sup> "Les achats publics durables" (APD) englobent les trois dimensions du développement durable (économique, environnementale et sociale) et sont donc le terme privilégié par le PNUE pour décrire l'intégration des considérations de durabilité dans les processus de passation des marchés publics. Toutefois, le PNUE reconnaît que les pays peuvent utiliser d'autres termes pour décrire le concept, tels que "achats publics écologiques" (APE), "marchés publics respectueux de l'environnement", "marchés publics socialement responsables", etc. Les données relatives à ces politiques et pratiques doivent être incluses dans les rapports sur l'indicateur 12.7.1 des ODD.

Le calendrier de collecte des données pour 2022 est détaillé ci-dessous dans la figure 1.

FIGURE 1. CALENDRIER DE COLLECTE DES DONNÉES DE L'INDICATEUR 2022 SDG 12.7.1



LA **DATE LIMITE** DE SOUMISSION DES RAPPORTS DE DONNÉES EST LE  
**17 OCTOBRE 2022.**

## 2. DIVULGATION DES DONNÉES

Une fois la collecte des données finalisée, l'équipe chargée des achats publics durables (APD) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) enverra un rapport interne à la Division de la statistique de l'ONU, comprenant une liste des pays ayant participé à l'exercice de notification 2022, l'indice pays" final calculé pour chaque pays (sur la base des données fournies par les gouvernements nationaux), et indiquant si ces pays, sur la base des données fournies, sont confirmés comme "mettant en œuvre des politiques et des plans d'action APD" et peuvent être pris en compte dans le calcul final de l'indicateur mondial 12.7.1 des ODD.

Veuillez noter, cependant, que des conclusions générales sur les tendances mondiales ou régionales du APD seront tirées des données agrégées et seront publiées dans un rapport sur le suivi de l'indicateur SDG 12.7.1, mais les noms spécifiques des pays auxquels ces conclusions peuvent se rapporter ne seront pas mentionnés dans ces conclusions. Ces conclusions tirées peuvent être, par exemple: un certain pourcentage de pays avec des politiques APD et/ou des cadres juridiques, des directives publiées, des systèmes de suivi, etc. Veuillez cliquer [ici](#) pour voir le rapport 2020 sur l'indicateur 12.7.1 de l'ODD.

### 3. DOCUMENTS DE DÉCLARATION DES DONNÉES

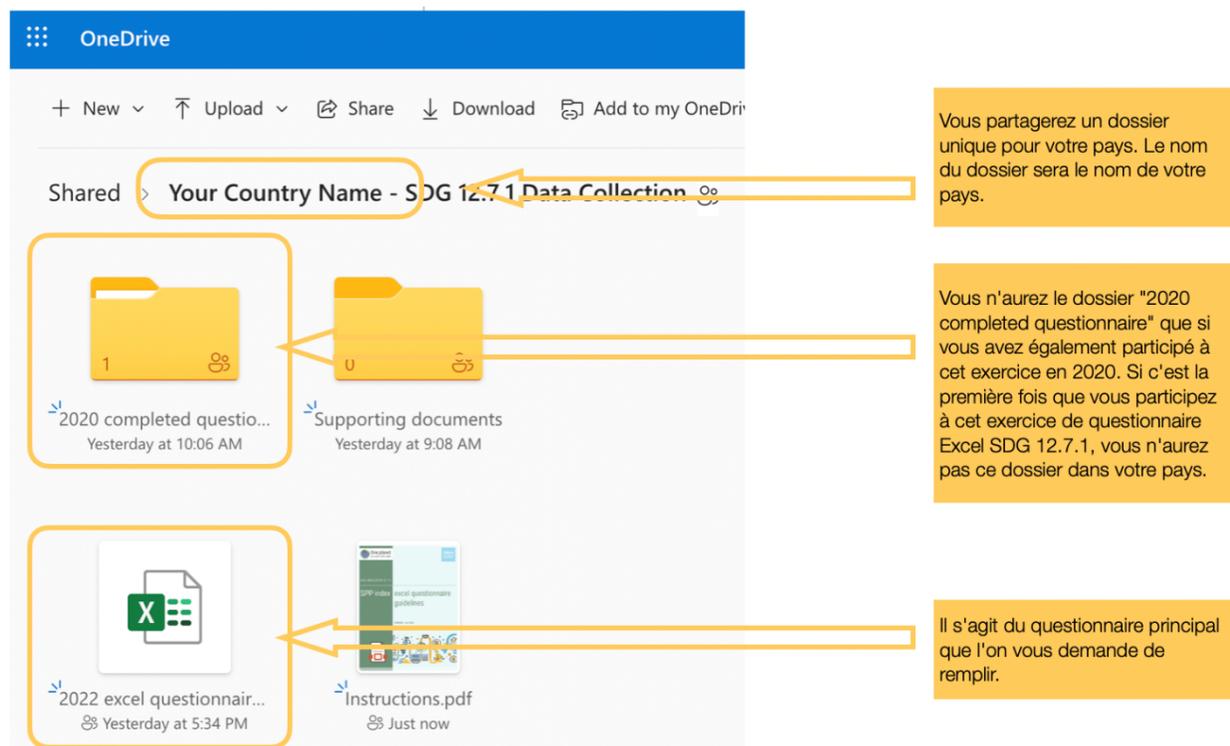
Chaque point focal national et chaque suppléant recevra un "dossier" national de rapport de données sur l'indicateur SDG 12.7.1 (voir Figure 2). Ce dossier One Drive contient les fichiers et sous-dossiers suivants :

- Le **questionnaire Excel** ;
- le présent **manuel**; et
- Un **sous-dossier "Documents d'accompagnement"** pour télécharger les documents qui ne sont pas disponibles en ligne et qui ne peuvent donc pas être référencés comme liens dans le questionnaire Excel.

En outre, pour les pays qui ont participé au premier exercice de collecte de données de l'indicateur SDG 12.7.1 en 2020, le dossier pays de déclaration des données sera inclus :

- Un sous-dossier "**Questionnaire 2020 complété**". Ce sous-dossier comprendra le questionnaire Excel précédemment rempli par le pays.

FIGURE 2. APERÇU DES DOSSIERS NATIONAUX DE ONE DRIVE



## 4. LIGNES DIRECTRICES GÉNÉRALES POUR LA COMMUNICATION DES DONNÉES

---

Le questionnaire Excel a été conçu pour agréger les données sur les APD au niveau du pays. Par conséquent, un seul questionnaire doit être rempli par tous les agents publics contribuant à l'effort de notification. La coordination de l'effort de communication des données doit être assurée par le point focal de l'indicateur SDG 12.7.1 officiellement désigné, avec le soutien du ou des suppléants.

Contrairement à la version précédente (2020) du questionnaire Excel qui couvrait les trois niveaux de gouvernement (national/fédéral, état/provinces et municipalités/villes), **ce questionnaire vise à obtenir des données *uniquement* au niveau national.**

### RAPPORTS EN LIGNE ET HORS LIGNE

---

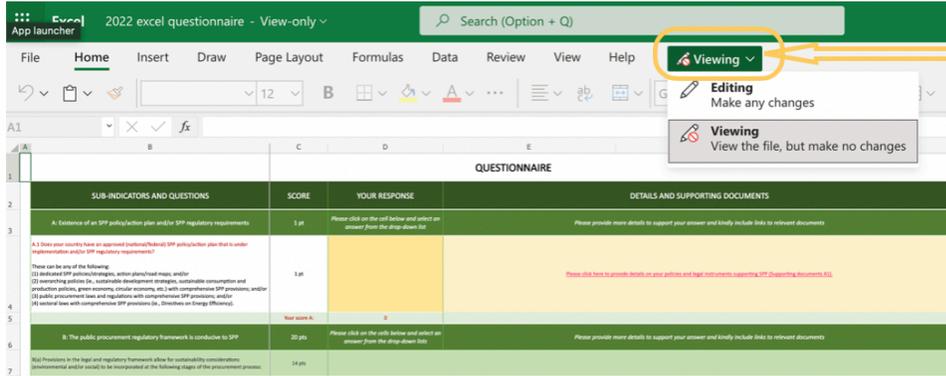
#### DECLARATION EN LIGNE

---

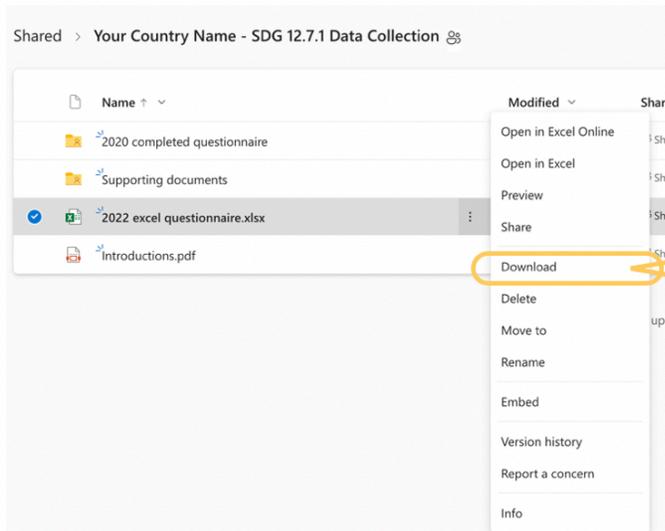
Les points focaux et les suppléants peuvent facilement partager le questionnaire Excel et/ou leur dossier pays avec leurs collègues et/ou d'autres agents publics contribuant à l'effort de reporting, en envoyant simplement un lien vers le fichier du questionnaire Excel et/ou le dossier pays (voir la figure 3 pour des conseils sur le partage du dossier avec des collègues pour collaborer). Étant donné que One Drive est basé sur le cloud, les agents publics peuvent travailler en collaboration et en temps réel sur le questionnaire Excel. En outre, il n'est pas nécessaire de soumettre le questionnaire Excel complété au PNUE, puisque ce dernier a accès à tous les dossiers nationaux. Les pays n'ont qu'à :

- Remplir le questionnaire Excel, ainsi que télécharger les documents justificatifs (si les documents ne sont pas disponibles en ligne), avant la date limite du 17 octobre ; et
- **Envoyez un courriel au PNUE indiquant que le questionnaire Excel a bien été rempli.**

FIGURE 3. PARTAGER LE DOSSIER AVEC DES COLLEGUES POUR COLLABORER



Cliquez ici pour passer de "Visualiser" à "Modifier". Vous pouvez ensuite répondre aux questions du questionnaire excel. Vos réponses seront stockées dans le nuage. Si vos collègues ouvrent le document ultérieurement, ils verront les modifications que vous avez apportées.



Vous pouvez télécharger le questionnaire excel sur votre ordinateur personnel. Cependant, vous ne pourrez pas collaborer avec vos collègues si vous choisissez de le télécharger.

## RAPPORT HORS LIGNE

Les points focaux peuvent également choisir de télécharger le questionnaire Excel et de le remplir hors ligne. Dans ce cas, le point focal devra soit télécharger le fichier dans son dossier pays One Drive et suivre les deux étapes décrites ci-dessus, soit **envoyer le questionnaire Excel en pièce jointe d'un e-mail avec les documents justificatifs** au PNUE avant la date limite du **17 octobre 2022**.

## IMPORTANCE DES PREUVES

Les données ne seront prises en compte que si elles sont étayées par des preuves. Bien que la majorité des questions contiennent des menus déroulants dans lesquels les réponses peuvent être sélectionnées, les personnes en charge du reporting doivent fournir des détails et des preuves pour chacune de leurs réponses. Il peut s'agir de références à une disposition spécifique d'un document juridique, ainsi que d'un lien vers le document lui-même. Dans le cas où le document n'est pas accessible en ligne, il doit être téléchargé dans le sous-dossier "Documents d'appui" ou partagé par e-mail au moment de la soumission du rapport de données.

Il est recommandé que les documents ou les pages web soient fournis en anglais, en espagnol ou en français, bien qu'il soit également acceptable que les documents soient dans leur langue d'origine. Toutefois, pour les

documents fournis dans une langue autre que l'anglais, l'espagnol ou le français *et qui* sont partagés sous forme de PDF, les paramètres du document doivent permettre de sélectionner le texte afin de pouvoir effectuer une traduction en ligne.

Le questionnaire Excel génère automatiquement un score sur la base de chaque réponse à une question. Cependant, le score n'est considéré comme officiel qu'après l'examen des données par le PNUE. Les points ne seront accordés que pour les réponses étayées par des preuves et, si nécessaire, des explications.

## EN UTILISANT EXCEL

Le questionnaire Excel a été conçu pour être convivial. Les questions et les réponses sont codées en rouge et en jaune respectivement, comme le montre la figure 4.

FIGURE 4. CODE COULEUR DU QUESTIONNAIRE

The screenshot shows two rows of questions in a spreadsheet. Row 1 (C.5) is highlighted in red and asks: "Does the national government encourage SPP best practices and achievements through awards and/or incentives?". It is worth 2 points. Row 2 (C.6) is highlighted in yellow and asks: "Is an SPP helpdesk available for procurement practitioners?". It is worth 4 points. Below these is a summary row with a red background: "Your score C:" followed by the value "0".

Annotations:
 

- Yellow box: "Les questions sont en rouge et en gras." (The questions are in red and bold).
- Yellow box: "Votre score est calculé à la fin de chaque section, et apparaît en rouge." (Your score is calculated at the end of each section, and appears in red).

This screenshot shows a detailed grid of the questionnaire. The grid has multiple columns and rows. The first column contains question text, and subsequent columns contain response options or scores. The cells are color-coded:
 

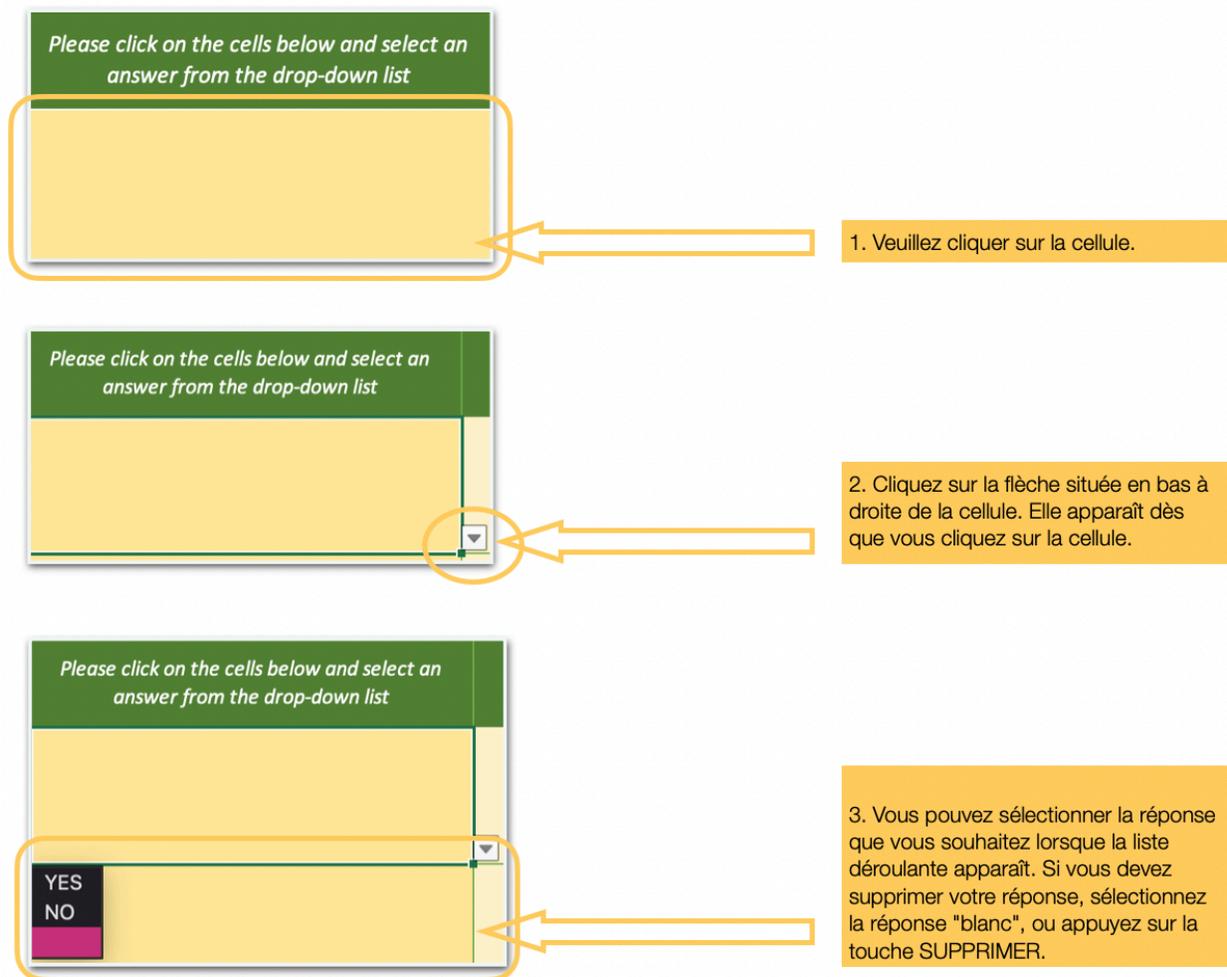
- Dark yellow: Indicates a dropdown menu is present in the cell.
- Light yellow: Indicates that the cell requires a text-based response.
- Light gray: Indicates that the cell does not require a response or that the response is optional.

 Annotations:
 

- Yellow box: "Le jaune foncé indique que cette cellule contient un menu déroulant." (Dark yellow indicates that this cell contains a dropdown menu).
- Yellow box: "Le jaune clair indique que cette cellule nécessite une réponse de type in." (Light yellow indicates that this cell requires a text-based response).
- Yellow box: "Le gris clair indique que cette cellule n'est pas requise, ou qu'elle est facultative." (Light gray indicates that this cell is not required, or that it is optional).

Les cellules jaunes plus foncées contiennent des menus déroulants où les réponses peuvent être sélectionnées dans une liste proposée. Le menu déroulant est accessible en cliquant sur la cellule, puis sur la petite flèche affichée dans le coin inférieur droit, comme le montre la figure 5.

FIGURE 5. ACCES AU MENU DEROULANT



Dans les cellules jaunes claires, il faut taper des réponses, généralement à l'appui d'une réponse fournie dans la cellule jaune plus foncée. Lorsque vous passez le curseur sur la cellule jaune clair, une fenêtre contextuelle apparaît et propose des suggestions de documents à l'appui, comme le montre la figure 6.

FIGURE 6. ACCÈS AUX CELLULES D'ENTRÉE

1. Veuillez cliquer sur la cellule.

2. Une description contextuelle expliquant la réponse attendue dans cette cellule apparaîtra. Veuillez noter que la description peut ne pas inclure toutes les réponses possibles.

## 5. PRINCIPALES SECTIONS DU QUESTIONNAIRE EXCEL

Le questionnaire Excel est composé de quatre sections qui apparaissent sous forme d'onglets au bas de la feuille de calcul. Chaque section est accessible en cliquant sur l'onglet, comme le montre la figure 7.

FIGURE 7. ACCES AUX ONGLETS

| SUB-INDICATORS AND QUESTIONS  | Score  | YOUR RESPONSE  |
|---|--------|--|
| <b>A: Existence of an SPP policy/action plan and/or SPP regulatory requirements</b>   | 1 pt   | Please click on the cell below answer from the dropdown  |
| <b>A.1 Does your country have an approved (national/federal) SPP policy/action plan that is under implementation and/or SPP regulatory requirements?</b>  | 1 pt   |  |
| These can be any of the following:<br>(1) dedicated SPP policies/strategies, action plans/road maps, and regulatory requirements; and/or<br>(2) overarching policies (e., sustainable development strategies, sustainable consumption and production policies, green economy, circular economy, etc.) with comprehensive SPP provisions; and/or<br>(3) public procurement laws and regulations with comprehensive SPP provisions; and/or<br>(4) sectoral laws with comprehensive SPP provisions (e. Directives on Energy Efficiency). |        |  |
| Your score A:   | 0      |  |
| <b>B: The public procurement regulatory framework is conducive to SPP</b>   | 20 pt  | Please click on the cells below answer from the dropdown |
| B(a) Provisions in the legal and regulatory framework allow for sustainability considerations (environmental and/or social) to be incorporated at the following stages of the procurement process:  | 14 pts |  |
| 1/ Requirement definitions  |        |  |
| <b>B.1 Does the legal and regulatory framework allow for sustainability requirements (environmental and/or social) to be included in technical specifications? AND/OR Can type I eco-labels, social labels, or relevant sustainability standards to be used as reference to specify the minimum level of compliance?</b>  | 2 pts  |  |
| When defining minimum compliance criteria for a contract, sustainability requirements can be specified. For example: use of sustainable / recycled raw material; biodegradability of products; avoidance of use of harmful substances; environmentally friendly packaging; power consumption level; warranty and durability; guarantee of availability of parts and components.   |        |  |
| <b>B.2 Does the legal and regulatory framework allow for Functional / Output-based / Performance-based specifications to be used as criteria?</b>   | 2 pts  |  |
| Such specifications indicate what the procured items should achieve in terms of the functions performed, the level of performance reached, or the delivered outputs/outcomes. For example: light bulbs with limited energy consumption, or light bulbs with limited CO2 emissions.  |        |  |

Instructions    Contact details    **Questionnaire**    Supporting documents A1

Le questionnaire excel contient quatre sections : Instructions, Coordonnées, Questionnaire, et Documents complémentaires A1. Vous pouvez passer à une autre section en cliquant sur son onglet au bas de la feuille de calcul.

## ONGLET INSTRUCTIONS

---

L'onglet "Instructions" fournit des directives générales sur la façon de remplir le questionnaire Excel. Il fournit également un lien direct vers ces lignes directrices, ainsi que des liens vers la *méthodologie de calcul de l'indice APD* et une liste de points focaux.

## ONGLET "COORDONNEES".

---

Chaque agent public participant à la communication des données pour l'indicateur 12.7.1 des ODD doit indiquer son nom, ses coordonnées et la date de saisie des données dans cette section.

## ONGLET QUESTIONNAIRE

---

Coloré en vert pour être facilement reconnaissable, cet onglet contient le questionnaire principal. Les questions sont organisées par sous-indicateur et évaluent le niveau de mise en œuvre des APD par le gouvernement national/fédéral. Des conseils étape par étape sur la façon de répondre à ces questions sont fournis dans la section suivante.

## DOCUMENTS D'APPUI A POUR A 1 DE L'ONGLET

---

L'onglet "Pièces justificatives A1" est la suite de la question A1 du questionnaire. Il est nécessaire de remplir cette section si l'on veut que la question A1 soit créditée.

## 6. SOUS-INDICATEURS, QUESTIONS ET NOTATION

---

Le questionnaire principal évalue le niveau de mise en œuvre des APD par le gouvernement national/fédéral en fonction de **six** paramètres, ci-après dénommés "sous-indicateurs", étiquetés "A" à "F", comme indiqué ci-dessous dans le tableau 1.

TABLEAU 1. SOUS-INDICATEURS ET NOTATION

|          | <i>Paramètres/sous-indicateurs</i>   | <i>Scoring</i> |
|----------|--|----------------|
| <b>A</b> | Existence d'une politique APD, d'un plan d'action et/ou de prescriptions réglementaires pour les APD | <i>0 ou 1</i>  |
| <b>B</b> | Cadre réglementaire des marchés publics favorable aux APD  | <i>0 à 20</i>  |
| <b>C</b> | Soutien pratique apporté aux praticiens des marchés publics dans la mise en œuvre des APD            | <i>0 à 20</i>  |
| <b>D</b> | Critères d'achat APD / normes d'achat / exigences  | <i>0 à 20</i>  |

|          |   |        |
|----------|---|--------|
| <b>E</b> | Existence d'un système de suivi des APD                       | 0 à 20 |
| <b>F</b> | Pourcentage d'achat durable de produits/services prioritaires | 0 à 20 |

Ces sous-indicateurs mesurent le niveau d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi de la politique APD, comme le montre le tableau 2 ci-dessous :

TABLEAU 2. ASPECTS MESURES EN FONCTION DU SOUS-INDICATEUR

| Élaboration de la politique APD<br>Sous-indicateurs A et B | Mise en œuvre des APD<br>Sous-indicateurs C et D | Suivi des APD<br>Sous-indicateurs E & F |
|--|--|---|
|--|--|---|

Pour chaque sous-indicateur, il existe une série de questions (voir le tableau 3 ci-dessous) :

TABLEAU 3. SOUS-INDICATEURS ET QUESTIONS

| <i>Sous-indicateur et question</i> |   | <i>Score maximum</i> |
|------------------------------------|---|----------------------|
| <b>A.</b>                          | Existence d'un plan d'action/politique APD, et/ou de prescriptions réglementaires pour les APD  | <b>1</b>             |
| -                                  | A.1 Votre pays dispose-t-il d'une politique/un plan d'action approuvé (national/fédéral) en matière d'APD qui est en cours de mise en œuvre et/ou de prescriptions réglementaires en matière d'APD ?  | 1                    |
| <b>B.</b>                          | Cadre réglementaire des marchés publics propice à la passation de marchés publics durables  | <b>20</b>            |
| -                                  | B.1 Le cadre juridique et réglementaire permet-il d'inclure des exigences de durabilité (environnementales et/ou sociales) dans les spécifications techniques ? ET/OU Les éco-labels de type I, les labels sociaux ou les normes de durabilité pertinentes peuvent-ils être utilisés comme référence pour spécifier le niveau minimal de conformité ? | 2                    |
| -                                  | B.2 Le cadre juridique et réglementaire permet-il d'utiliser comme critères des spécifications fonctionnelles / basées sur les résultats / basées sur les performances ?  | 2                    |
| -                                  | B.3 Le cadre juridique et réglementaire permet-il de spécifier des exigences de durabilité comme critères de pré-qualification/sélection ?  | 2                    |
| -                                  | B.4 Le cadre légal et réglementaire permet-il de spécifier des exigences de durabilité comme critères d'exclusion ?   | 2                    |
| -                                  | B.5 Le cadre juridique et réglementaire permet-il de fonder l'attribution des contrats sur des critères autres que le prix (y compris des critères de durabilité) ?   | 2                    |
| -                                  | B.6 Le cadre juridique et réglementaire permet-il d'utiliser le coût du cycle de vie (CCV) dans l'évaluation des offres ?   | 2                    |
| -                                  | B.7 Le cadre juridique et réglementaire permet-il de spécifier les exigences de durabilité dans les clauses d'exécution du contrat ?  | 2                    |
| -                                  | B.8 Le cadre juridique et réglementaire rend-il obligatoire l'achat d'alternatives durables pour au moins une ou plusieurs catégories ?   | 6                    |
| <b>C.</b>                          | Soutien pratique apporté aux praticiens des marchés publics dans la mise en œuvre des APD   | <b>20</b>            |
| -                                  | C.1 Des lignes directrices et des outils, ou un catalogue officiel de produits écolabellisés, ont-ils été développés au cours des cinq dernières années ?   | 4                    |
| -                                  | C.2 Des canaux de communication spécifiques sont-ils utilisés pour fournir des informations ou des outils aux praticiens des marchés publics, au moins deux fois par an ?   | 4                    |
| -                                  | C.3 Des sessions de formation sont-elles organisées au moins une fois par an pour renforcer les capacités des praticiens des marchés publics dans la mise en œuvre des APD ?  | 4                    |

|  |           |
|--|-----------|
| - C.4 Les meilleures pratiques ou les études de cas (au moins 3) sont-elles partagées avec les praticiens des achats ?   | 2         |
| - C.5 Le gouvernement national encourage-t-il les meilleures pratiques et les réalisations des APD par des prix et/ou des incitations ?  | 2         |
| - C.6 Un service d'assistance APD est-il disponible pour les praticiens des marchés publics ?  | 4         |
| <b>D. Critères d'achat / normes d'achat / exigences des APD</b>  | <b>20</b> |
| - D.1 Des critères d'achat écologique ont-ils été définis ou des normes/labels environnementaux ont-ils été recommandés pour des catégories spécifiques de produits et de services ? | 10        |
| - D.2 Des exigences sociales ont-elles été définies, et/ou des normes/labels sociaux ont-ils été appliqués aux marchés publics ?   | 10        |
| <b>E. Existence d'un système de suivi des APD</b>  | <b>20</b> |
| - E.1 L'état d'avancement de la mise en œuvre de votre plan d'action / politique APD est-il suivi ?  | 4         |
| - E.2 Un objectif spécifique a-t-il été fixé pour la mise en œuvre des achats durables ?   | 2         |
| - E.3 Les progrès vers la réalisation de cet objectif sont-ils suivis ?  | 2         |
| - E.4 Le nombre et/ou la valeur des contrats qui incluent des exigences de durabilité sont-ils contrôlés ?   | 6         |
| - E.5 Le suivi implique-t-il également la mesure du ou des résultats en matière de durabilité ?  | 2         |
| - E.6 Comment les données sont-elles contrôlées ?  | 4         |
| <b>F. Pourcentage de marchés publics durables</b>  | <b>20</b> |
| - F.1 Votre pays mesure-t-il le pourcentage des APD pour les catégories de produits/services prioritaires énumérées dans les sous-indicateurs D.1 et D.2 ?                           |           |

Un score est automatiquement généré sur la base des réponses fournies pour chaque question, selon la formule suivante :

$$SCORE\ TOTAL = A \times (B+C+D+E+F)$$

Pour plus d'informations sur le calcul des scores, veuillez consulter la "[Méthode de calcul de l'indice APD](#)". "

## 7. DES CONSEILS ETAPE PAR ETAPE POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire principal doit être rempli dans son intégralité. Des conseils étape par étape sur la façon de remplir chaque sous-indicateur et les questions qui s'y rapportent sont fournis ci-dessous.

### SOUS-INDICATEUR A: EXISTENCE D'UNE POLITIQUE / D'UN PLAN D'ACTION APD ET / OU D'EXIGENCES REGLEMENTAIRES APD

Ce sous-indicateur vise à évaluer si un pays a développé, approuvé et met actuellement en œuvre une politique APD, un plan d'action et/ou des exigences réglementaires en matière d'APD :

*A.1 Votre pays dispose-t-il d'une politique/un plan d'action approuvé (national/fédéral) en matière d'APD qui est en cours de mise en œuvre et/ou de prescriptions réglementaires en matière d'APD ?*

Les types de politiques et d'instruments juridiques suivants seront pris en compte pour le crédit :

- Documents de type politique

Par exemple, des politiques, des plans d'action, des stratégies et des feuilles de route consacrés aux APD ; et/ou des politiques globales, telles que des politiques de développement durable, des politiques de consommation et de production durables, etc. comportant des dispositions complètes pour les APD.

- Instruments juridiques soutenant les APD

Tels que des instruments juridiques dédiés aux APD, y compris des lois, décrets, ordres et/ou résolutions spécifiques promouvant les APD ; et/ou des lois et règlements sur les marchés publics avec des dispositions complètes sur les APD ; et/ou des lois sectorielles avec des dispositions complètes pour les APD.

**Notez que la politique et/ou l'instrument juridique doivent être approuvés et en cours de mise en œuvre ; si une politique est encore en cours d'élaboration, le pays ne recevra pas de crédit pour celle-ci.**

Répondre à cette question est essentiel, car le score obtenu pour ce sous-indicateur est multiplié par la somme des scores obtenus dans les cinq autres. En d'autres termes, si aucune réponse n'est fournie à cette question, ou si la réponse n'est pas justifiée (par exemple, l'onglet "Documents justificatifs A1" est incomplet), un score de 0 sera attribué, ce qui signifie que même si d'autres questions sont complétées dans le questionnaire principal, le score final du pays sera de 0 :

$$SCORE\ TOTAL = A \times (B+C+D+E+F)$$

$$SCORE\ TOTAL = 0 \times (B+C+D+E+F) = 0$$

Les étapes pour répondre à cette question sont présentées dans la figure 8.

FIGURE 8. ÉTAPES POUR RÉPONDRE AU SOUS-INDICATEUR A

| SUB-INDICATORS AND QUESTIONS   | Score | YOUR RESPONSE   |
|--|-------|---|
| A: Existence of an SPP policy/action plan and/or SPP regulatory requirements   | 1 pt  | Please click on the cell below and select an answer from the drop-down list   |
| A.1 Does your country have an approved (national/federal) SPP policy/action plan that is under implementation and/or SPP regulatory requirements?<br><br>These can be any of the following:<br>(1) dedicated SPP policies/strategies, action plans/read maps, and regulatory requirements; and/or<br>(2) overarching policies (i.e., sustainable development strategies, sustainable consumption and production policies, green economy, circular economy, etc.) with comprehensive SPP provisions; and/or<br>(3) public procurement laws and regulations with comprehensive SPP provisions; and/or<br>(4) sectoral laws with comprehensive SPP provisions (i.e. Directives on Energy Efficiency). | 1 pt  | <div style="border: 1px solid black; background-color: #ffff00; padding: 5px;"> <input type="button" value="YES"/> <input type="button" value="NO"/> </div> |
| Your score A:  | 0     |   |
| B: The public procurement regulatory framework is conducive to SPP   | 20 pt | Please click on the cells below and select an answer from the drop-down list  |

| YOUR RESPONSE   | DETAILS AND SUPPORTING DOCUMENTS  |
|---|---|
| Please click on the cell below and select an answer from the drop-down list | Please provide more details to support your answer and kindly include links to relevant documents   |
| YES   | <div style="border: 1px solid black; background-color: #ffff00; padding: 5px; text-align: center;"> <a href="#">Please click here to provide details on your policies and legal instruments supporting SPP (Supporting documents A1)</a> </div> |

Il est nécessaire de remplir l'onglet "Documents justificatifs A1" si les pays souhaitent être crédités pour leur réponse à la question A1. Cet onglet permet aux pays d'indiquer une ou plusieurs politiques et instruments juridiques pertinents. Chaque politique et/ou instrument juridique doit être indiqué sur une ligne distincte dans l'onglet "Documents justificatifs A1", conformément aux étapes décrites dans la figure 9.

FIGURE 9. ÉTAPES DE L'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT DANS LES "DOCUMENTS D'APPUI A1".

| B  | C   | D   | E                           | F                      |
|--|---|---|-----------------------------|------------------------|
| <b>SUPPORTING DOCUMENTS A1</b>   |   |   |                             |                        |
| <b>Policies/strategies and action plans/roadmaps supporting SPP</b>  |   |   |                             |                        |
| <p>What policies/strategies or action plans/roadmaps does your government (federal/national) have that support SPP implementation?</p> <p>These can be dedicated SPP policies, action plans, strategies, road maps, and/or overarching policies (such as Sustainable Development policies, Sustainable Consumption and Production policies, etc.) with comprehensive SPP provisions.</p> | Please select the document type from the drop-down list below | Please select the SPP objective from the drop-down list below | Date of approval (dd/mm/yy) | Document name and link |
|  | SPP policy/strategy   |   | ...                         | ...                    |
|  | SPP action plan/road map                                      |   | ...                         | ...                    |
|  | SPP promoted in national procurement strategy                 |   | ...                         | ...                    |
|  | SPP promoted in overarching strategy                          |   | ...                         | ...                    |
| Other  |   | ...   | ...                         | ...                    |

Étape 1 : Cliquez sur la cellule jaune foncé et la flèche de la colonne C et sélectionnez dans le menu déroulant le type de police ou d'instrument juridique. Si vous ne connaissez pas le type, sélectionnez "autre".

| Policies/strategies and action plans/roadmaps supporting SPP  |   |                             |
|---|---|-----------------------------|
| Please select the document type from the drop-down list below | Please select the SPP objective from the drop-down list below | Date of approval (dd/mm/yy) |
| SPP policy/strategy   |   | ...                         |
|   | environmental   | ...                         |
|   | social  | ...                         |
|   | environmental and social                                      | ...                         |
|   |   | ...                         |

Étape 2 : Cliquez sur la cellule jaune foncé et la flèche de la colonne D et sélectionnez dans le menu déroulant l'objectif de l'instrument. Si vous ne connaissez pas le type, sélectionnez la cellule "vide".

| D   | E                           |
|---|-----------------------------|
| <b>SUPPORTING DOCUMENTS A1</b>                                      |                             |
| <b>Policies/strategies and action plans/roadmaps supporting SPP</b> |                             |
| Please select the SPP objective from the drop-down list below       | Date of approval (dd/mm/yy) |
|   | ...                         |
|   | ...                         |

Étape 3 : Indiquez la date d'approbation de la police ou de l'instrument juridique dans la colonne D. Si elle est inconnue, laissez-la en blanc.

| F   |
|---|
| <b>SUPPORTING DOCUMENTS A1</b>                                      |
| <b>Policies/strategies and action plans/roadmaps supporting SPP</b> |
| Document name and link  |
| ...   |
| ...   |
| ...   |
| ...   |

Étape 4 : Inscrivez le nom de la police ou de l'instrument juridique dans la colonne F.

FIGURE 9 SUIVE.

Étape 5 : Fournir un lien vers le document de politique ou d'instrument juridique dans la colonne G/H. Dans le cas où le document n'est pas disponible en ligne, téléchargez le document dans le sous-dossier "Documents d'appui" ou, alternativement, joignez-le à l'e-mail lorsque vous soumettez le questionnaire complété.

Étape 6 : Fournissez plus de détails pour étayer votre réponse, comme des références à des numéros de page et à des dispositions de la politique ou de l'instrument juridique dans la colonne G/H.

Étape 7 : Retournez à l'onglet du questionnaire en cliquant sur l'hyperlien "Retour au questionnaire" dans le coin supérieur droit ou en cliquant sur l'onglet "Questionnaire" au bas de la feuille.

## SOUS-INDICATEUR B: LE CADRE REGLEMENTAIRE DES MARCHES PUBLICS EST FAVORABLE AUX APD

Le sous-indicateur B mesure deux aspects du cadre juridique et réglementaire, intitulés "B(a)" et "B(b)" :

- B(a) : Le cadre juridique et réglementaire soutient-il l'inclusion de considérations de durabilité dans les processus de passation de marchés publics ?
- B(b) : Si l'acquisition d'alternatives durables est mandatée

B(A) : LES DISPOSITIONS DU CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE PERMETTENT D'INTEGRER DES CONSIDERATIONS DE DURABILITE (ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES) AUX STADES SUIVANTS DU PROCESSUS DE PASSATION DE MARCHÉ

B(a) évalue si les considérations de durabilité peuvent être incluses dans les étapes suivantes du processus de passation de marchés :

- Définition des exigences

*B.1 Le cadre juridique et réglementaire permet-il d'inclure des exigences de durabilité (environnementales et/ou sociales) dans les spécifications techniques ? ET/OU Les éco-labels de type I, les labels sociaux ou les normes de durabilité pertinentes peuvent-ils être utilisés comme référence pour spécifier le niveau minimal de conformité ?*

*B.2 Le cadre juridique et réglementaire permet-il d'utiliser comme critères des spécifications fonctionnelles / basées sur les résultats / basées sur les performances ?*

- Préqualification/qualification

*B.3 Le cadre juridique et réglementaire permet-il de spécifier des exigences de durabilité comme critères de pré-qualification/sélection ?*

*B.4 Le cadre légal et réglementaire permet-il de spécifier des exigences de durabilité comme critères d'exclusion ?*

- Évaluation et sélection

*B.5 Le cadre juridique et réglementaire permet-il de fonder l'attribution d'un contrat sur des critères autres que le prix (y compris des critères de durabilité) ?*

*B.6 Le cadre juridique et réglementaire permet-il d'utiliser le coût du cycle de vie (CCV) dans l'évaluation des offres ?*

- Attribution et gestion des contrats

*B.7 Le cadre juridique et réglementaire permet-il de spécifier les exigences de durabilité dans les clauses d'exécution du contrat ?*

Les étapes pour répondre à ces questions sont présentées dans la figure 10.

FIGURE 10. ÉTAPES POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DU SOUS-INDICATEUR B(A)

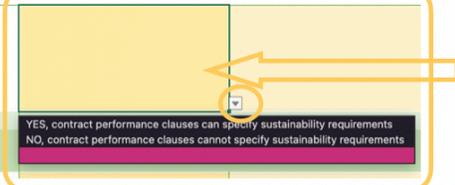
|   |                                   |  |   |
|---|-----------------------------------|--|---|
| <p><b>B.7 Does the legal and regulatory framework allow for sustainability requirements be specified in contract performance clauses?</b></p> <p><small>For example: requiring compliance with labour rights in the supply chain (e.g. ILO core standards); requiring an efficient use of resources such as electricity and water on construction sites; reduction of CO2 emissions associated with transport; packaging taken away for reuse, recycling or appropriate disposal.</small></p> | <p>2 pts</p>                      |  | <p>Étape 1 : Cliquez sur la cellule et la flèche jaune foncé de la colonne D et sélectionnez dans le menu déroulant "oui" ou "non".</p> |
| <p><b>B(b) Provisions in the legal and regulatory framework mandate the procurement of sustainable alternatives</b></p>   | <p>Your score B(a):<br/>6 pts</p> |  |   |

FIGURE 10 SUITE.

Possible examples include regulatory or legal provisions specifying contract clauses that include sustainability requirements, past examples of awarded contracts with execution clauses specifying sustainability requirements, etc.

Étape 2 : Les pays qui sélectionnent "non" peuvent passer à la question suivante. Les pays qui sélectionnent "oui" doivent fournir des détails supplémentaires et des liens vers les documents justificatifs dans les cellules jaune clair à droite.

B(B) LES DISPOSITIONS DU CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE RENDENT OBLIGATOIRE L'ACHAT D'ALTERNATIVES DURABLES.

B(b) évalue si l'achat d'alternatives durables est mandaté :

*B.8 Le cadre juridique et réglementaire rend-il obligatoire l'achat d'alternatives durables pour au moins une ou plusieurs catégories ?*

Par exemple, les pouvoirs publics peuvent être tenus d'acheter des produits figurant dans un catalogue officiel de produits portant l'écolabel national ou, comme dans le cas de l'Union européenne, ils peuvent être tenus d'acheter des véhicules "plus propres" (conformément à la *directive sur les véhicules propres* "rendant obligatoire pour les pouvoirs adjudicateurs la prise en compte des incidences énergétiques et environnementales lors de l'achat de véhicules de transport routier").

Les étapes pour répondre à cette question sont détaillées dans la figure 11.

FIGURE 11. ÉTAPES POUR RÉPONDRE A LA QUESTION B. 8

B.8 Does the legal and regulatory framework mandate the procurement of sustainable alternatives for at least one or more categories?  
For example, the EU "Clean Vehicles" Directive makes it "mandatory for contracting authorities to take energy and environmental impacts into account when purchasing road transport vehicles".

6 pts

Your score B(b): YES, it is MANDATORY to procure sustainable products/services at least for some categories  
Your score B: NO, it is NOT mandatory (only possible) to procure sustainable products/services

Étape 1 : Cliquez sur la cellule et la flèche jaune foncé de la colonne D et sélectionnez dans le menu déroulant "oui" ou "non".

Please provide more details or examples to support your answer and kindly include links to relevant documents.

Possible examples include regulatory or legal provisions specifying the procurement of "greener" or socially-responsible alternatives mandatory for certain products / services, etc.

Étape 2 : Les pays qui sélectionnent "non" peuvent passer à la question suivante. Les pays qui sélectionnent "oui" doivent fournir des détails supplémentaires et des liens vers les documents justificatifs dans les cellules jaune clair à droite.

## SOUS-INDICATEUR C: SOUTIEN PRATIQUE FOURNI AUX PRATICIENS DES MARCHES PUBLICS SUR LA MISE EN OEUVRE DES APD

Ce sous-indicateur évalue le niveau de soutien pratique fourni aux praticiens des marchés publics à travers les cinq questions suivantes :

*C.1 Des lignes directrices et des outils, ou un catalogue officiel de produits écolabellisés, ont-ils été développés au cours des 5 dernières années ?*

*C.2 Des canaux de communication spécifiques sont-ils utilisés pour fournir des informations ou des outils aux praticiens des marchés publics, au moins deux fois par an ?*

*C.3 Des sessions de formation sont-elles organisées au moins une fois par an pour renforcer les capacités des praticiens des marchés publics dans la mise en œuvre des APD/Achats verts ?*

*C.4 Les meilleures pratiques ou les études de cas (au moins 3) sont-elles partagées avec les praticiens des achats ?*

*C.6 Un service d'assistance APD est-il disponible pour les praticiens des marchés publics ?*

Les étapes pour répondre à ces questions sont décrites dans la figure 12.

FIGURE 12. ÉTAPES POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DU SOUS-INDICATEUR C

| C: Practical support delivered to procurement practitioners in the implementation of SPP  | 20 pts | Please click on the cells below and select an answer from the drop-down list |
|---|--------|--|
| C.1 Have guidelines and tools, or an official catalogue of eco-labelled products, been developed and are periodically revised?<br>Such as sustainable procurement guidelines/manuals, sustainability criteria, official catalogue of sustainable products, etc.   | 4 pts  |  |
| C.2 Are specific communication channels used to provide information or tools to procurement practitioners, at least twice a year?<br>Such as a newsletter, website, intranet, social media, etc.  | 4 pts  | YES<br>NO  |
| C.3 Are training sessions organised at least once a year to build the capacity of public procurement practitioners in the implementation of SPP/GPPP?<br>Such training sessions should focus on SPP or contain a significant SPP component. These sessions can be in-person and/or virtual and offered to new employees or as continuing education. Training sessions can also be extended to suppliers. Such sessions usually focus on helping suppliers understand the procurement process and sustainability requirements. | 4 pts  |  |
| C.4 Are best practices or case studies (at least 3) shared with procurement practitioners?<br>Please only take account of studies developed in the last 3 years, which may include the translation of relevant documents developed by other countries.  | 2 pts  |  |
| C.5 Does the national government encourage SPP best practices and achievements through awards and/or incentives?<br>Awards and incentives increase employee investment in SPP and create a culture that encourages the integration of sustainability considerations in public procurement. Incentives include typical internal recognition and rewards. Other examples include creative competitions among or across organization units, or for specific purchasing categories.   | 2 pts  |  |
| C.6 Is an SPP helpdesk available for procurement practitioners?<br>An SPP help desk provides direct assistance by phone, internet, email or through site visits to public contracting authorities on issues related to SPP implementation. This can also be a general public procurement help desk that addresses issues pertaining to SPP.   | 4 pts  |  |
| <b>Your score C:</b>  |        | <b>0</b>   |

Étape 1 : Cliquez sur la cellule jaune foncé et la flèche de la colonne D et sélectionnez "oui" ou "non".

FIGURE 12 SUIVE.

The diagram shows a survey form with a table. The table has a green header row with the text: "Please provide more details or examples to support your answer and kindly include links to relevant documents". Below the header are four rows, each containing a hyphen (-) in the first column. To the right of the table is a yellow text box with the following text: "Étape 2 : Les pays qui sélectionnent 'non' peuvent passer à la question suivante. Les pays qui sélectionnent 'oui' doivent fournir des détails supplémentaires et des liens vers les documents justificatifs dans les cellules jaune clair à droite." An arrow points from this text box to the right side of the table. A small white box with a black border is positioned between the second and third rows of the table, containing the text: "Possible examples include developed guidelines / tools / catalogues specifying the last year of revision, etc."

## SOUS-INDICATEUR D: CRITERES D'ACHAT DES APD / NORMES D'ACHAT / EXIGENCES

Le sous-indicateur D mesure deux aspects de la mise en œuvre des APD, intitulés "D(a)" et "D(b)" :

- l'existence de critères environnementaux
- l'inclusion de considérations sociales, économiques et/ou liées à la gouvernance dans les contrats

### D(A) CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

D(a) demande aux pays si des critères d'achat environnementaux spécifiques ont été développés, ou si des labels environnementaux ont été recommandés pour des catégories spécifiques de produits et de services :

*D.1 Des critères environnementaux ont-ils été définis, ou des normes/labels environnementaux ont-ils été recommandés pour des catégories spécifiques de produits et de services ?*

Si des critères environnementaux ont été définis, ou si des normes/labels environnementaux ont été recommandés pour des catégories spécifiques de produits, veuillez suivre les étapes de la figure 13. Sinon, passez à la question suivante D(b). Une liste de 24 catégories de produits/services est fournie, parmi lesquelles les pays peuvent en sélectionner jusqu'à 18.



Noter que les catégories de produits ne peuvent être sélectionnées qu'une seule fois. Deux catégories "vierges" ont été laissées vides afin de permettre l'inclusion de catégories supplémentaires pour lesquelles de tels critères ou labels peuvent avoir été définis, mais qui ne font pas partie de celles énumérées dans le menu déroulant.

D(B) CRITERES SOCIAUX / ECONOMIQUES / LIES A LA GOUVERNANCE

D(b) demande aux pays si les critères sociaux, économiques ou liés à la gouvernance sont pris en compte dans l'achat de produits et de services :

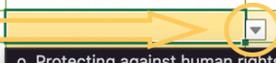
*D.2 Des exigences sociales ont-elles été définies, ou des normes/labels sociaux ont-ils été appliqués aux marchés publics ?*

Si de telles exigences et/ou labels ont été appliquées, veuillez suivre les étapes de la figure 14. Sinon, passez à la question suivante (E). Une liste de 11 considérations sociales, économiques ou liées à la gouvernance est fournie, parmi lesquelles les pays peuvent en choisir jusqu'à 9.

FIGURE 14. ETAPES POUR REpondre AUX QUESTIONS DU SOUS-INDICATEUR D(B)

|  |        |  |  |
|--|--------|--|--|
| D(b) Social / economic / governance-related considerations   | 10 pts |  |  |
| <b>D.2 Have social requirements been defined, and/or social standards/labels been applied to public procurement?</b>   |        |  |  |
| <b>If no, please skip to the next question. If yes, please make a selection from the drop-down list in column D.</b>   |        |  |  |
| Social requirements and standards advance certain social objectives, such as those listed below. These can be described in policy/legal document and specified in selection and exclusion criteria, solicitations and contracts, or, if appropriate, can be applied in the technical evaluation and cost analysis of submitted quotations, bids and proposals. For example, it could be required that bidders comply with certain labor and health standards, have a corporate social responsibility policy, etc. In addition, social requirements may specify quotas or set-asides, where a certain percentage of public procurement is reserved for SMEs, groups at risk, etc. |        | Please select up to 10 relevant social/economic/governance-related considerations from the drop-down list below. Each consideration can only be selected once. | Please describe the sustainability consideration in greater detail below and provide links to supporting documents/evidence. Indicate the quota or set-aside.  |
| Common social/economic/governance criteria appearing in the drop-down menu:  |        |  |  |
| o Protecting against human rights abuses (for example, discrimination, unsafe working conditions, forced labour, and human trafficking). It is advised to refer to the UN Guiding Principles in the definition of such considerations.   | 1 pt   | <input type="checkbox"/>   | o Protecting against human rights abuses (for example, discrimination, unsafe working conditions, forced labour, and human trafficking). It is advised to refer to the UN Guiding Principles in the definition of such considerations. |
| o Protecting and promoting groups at risk (for example, minorities, indigenous peoples, migrant workers) through social inclusion, which may include employment opportunities.   | 1 pt   | <input type="checkbox"/>   | o Protecting and promoting groups at risk (for example, minorities, indigenous peoples, migrant workers) through social inclusion, which may include employment opportunities.   |
| o Promoting compliance with ILO standards and decent work  | 1 pt   | <input type="checkbox"/>   | o Promoting compliance with ILO standards and decent work  |
| o Promoting transparency and accountability and combatting corruption  | 1 pt   | <input type="checkbox"/>   | o Promoting transparency and accountability and combatting corruption  |
| o Promoting SMEs   | 1 pt   | <input type="checkbox"/>   | o Promoting SMEs   |
| o Promoting fair trade (for example, by ensuring fair living wages for those along the supply chain)   | 1 pt   | <input type="checkbox"/>   | o Promoting fair trade (for example, by ensuring fair living wages for those along the supply chain)   |
| o Promoting gender equality (for example, through the promotion of women-owned businesses, or requiring a certain percentage of women in the workplace)  | 1 pt   | <input type="checkbox"/>   | o Promoting gender equality (for example, through the promotion of women-owned businesses, or requiring a certain percentage of women in the workplace)  |
| o Promoting youth employment and training opportunities  | 1 pt   | <input type="checkbox"/>   | o Promoting youth employment and training opportunities  |
| o Promoting opportunities for social economy enterprises (NGOs, etc.)  | 1 pt   | <input type="checkbox"/>   | o Promoting opportunities for social economy enterprises (NGOs, etc.)  |
| o Promoting Responsible Business Conduct among suppliers (governments may refer to the OECD Guidelines for Multinational Enterprises when defining these).   | 1 pt   | <input type="checkbox"/>   | o Promoting Responsible Business Conduct among suppliers (governments may refer to the OECD Guidelines for Multinational Enterprises when defining these).   |
| o Promoting inclusive and equitable quality education, and lifelong learning opportunities for all (such as apprenticeship or training opportunities)  | 1 pt   | <input type="checkbox"/>   | o Promoting inclusive and equitable quality education, and lifelong learning opportunities for all (such as apprenticeship or training opportunities)  |
| o Promoting youth employment and training  | 1 pt   | <input type="checkbox"/>   | o Promoting youth employment and training  |
| Additional social/economic/governance consideration that does not appear in the drop-down list above.  | 1 pt   | <input type="checkbox"/>   |  |
| Your score D(b):   |        |  |  |
| Your score D:  |        | 0  |  |

Étape 1 : Cliquez sur la cellule et la flèche de la colonne D et sélectionnez dans le menu déroulant les considérations pertinentes.



Please describe the sustainability consideration in greater detail below and provide links to supporting documents/evidence. For example, if you selected "promoting SMEs", "promoting women-owned businesses" or "promoting groups at risk" then indicate the quota or set-aside and provide a link to the policy/legal document, solicitation, etc. that demonstrates this requirement.

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| - |  |  |  |
| - |  |  |  |
| - |  |  |  |
| - |  |  |  |
| - |  |  |  |
| - |  |  |  |
| - |  |  |  |

Étape 2 : Dans la colonne E/F/G/H, décrivez plus en détail la considération de durabilité et fournissez des preuves à l'appui telles que : politiques et documents juridiques ; lignes directrices ; exemples d'appels d'offres, de contrats et de rapports spécifiant l'inclusion de telles considérations, etc.

Noter que chaque considération sociale/économique/gouvernante ne peut être sélectionnée qu'une seule fois. Une catégorie "vide" a été laissée en suspens pour permettre l'inclusion de considérations supplémentaires pour

lesquelles de telles exigences ou labels peuvent avoir été définies, mais qui ne font pas partie de celles déjà énumérées.

## SOUS-INDICATEUR E: EXISTENCE D'UN SYSTEME DE SURVEILLANCE DES APD

Ce sous-indicateur évalue deux aspects du suivi de la mise en œuvre des APD, intitulés E(a) et E(b) :

- si la mise en œuvre du plan d'action / de la politique APD est suivie
- si un système de suivi a été mis en place pour suivre les résultats et les effets de la mise en œuvre du APD

### E(A) SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION / DE LA POLITIQUE DU APD (DEGRE D'INSTITUTIONNALISATION DES APD)

E(a) demande aux pays si les progrès dans la mise en œuvre des politiques/plans d'action APD sont suivis :

#### E.1 L'état d'avancement de la mise en œuvre de votre plan d'action / politique APD est-il suivi ?

Cette question concerne le suivi de l'institutionnalisation des APD, ou les mesures prises par un gouvernement pour intégrer les APD dans sa culture et ses opérations quotidiennes, comme l'adoption de politiques d'APD et/ou l'intégration de considérations de durabilité dans les procédures et les outils ; la formation des praticiens de la passation de marchés d'APD, etc.

#### E.2 Un objectif spécifique a-t-il été fixé pour la mise en œuvre des achats durables ?

#### E.3 La progression vers la réalisation de votre objectif est-elle suivie ?

Pour ces questions, les pays doivent suivre les étapes de la figure 15.

FIGURE 15. ETAPES POUR REpondre AUX QUESTIONS DU SOUS-INDICATEUR E(A)

| E: Existence of an SPP monitoring system   | Please click on the cells below and select an answer from the drop-down lists |  |
|--|---|--|
| E(a) Monitoring of SPP action plan / policy implementation   |   |  |
| E.1 Is the progress of your SPP action plan / policy implementation monitored?<br><small>This includes the monitoring of the adoption of SPP policies across organizations, integration of sustainability considerations in procedures and tools, as well as staff trained in SPP. This aspect of SPP monitoring is usually referred to as the "degree of SPP institutionalization."</small> |   |  |
| E.2 Has a specific target been set for sustainable procurement implementation?<br><small>For example, a specific % of "green", or socially-responsible contracts.</small>  | YES, progress of SPP Action plan / policy is monitored<br>NO                  |  |
| E.3 Is the progress towards the achievement of this target monitored?  |   |  |
|  | 0   |  |

Étape 1 : Cliquez sur la cellule jaune foncé et la flèche de la colonne D et sélectionnez "Oui" ou "Non".

FIGURE 15 SUITE.

Please provide more details to support your answer and kindly include links to relevant documents/evidence

...

Please specify the aspects / indicators monitored and provide evidence to support your answer, such as links to reports that would show that progress is being monitored, screenshots, etc.

Étape 2 : Les pays qui sélectionnent "Non" peuvent passer à la question suivante. Les pays qui sélectionnent "Oui" doivent fournir plus de détails et des liens vers les documents justificatifs dans les deux cellules jaune clair à droite.

## E(B) SUIVI DES REALISATIONS ET DES RESULTATS DES APD

E(b) demande aux pays si les réalisations et les résultats des APD sont suivis, et comment ces aspects sont suivis :

*E.4 Le nombre et/ou la valeur des contrats incluant des exigences de durabilité sont-ils contrôlés ?*

*E.5 Le suivi implique-t-il également la mesure du ou des résultats en matière de durabilité ?*

*E.6 Comment les données sont-elles contrôlées ?*

Pour ces questions, les pays doivent suivre les étapes de la figure 16.

FIGURE 16. ETAPES POUR REpondre AUX QUESTIONS DU SOUS-INDICATEUR E(B)

| E(b) Monitoring of SPP output and outcomes   | 12 pts  |   |
|--|---------|---|
| <b>E.4 Is the number and/or value of contracts which include sustainability requirements monitored?</b><br>These are the direct results, or outputs, of sustainable public procurement activities.   | 6 pts   |   |
| <b>E.5 Does monitoring also entail the measurement of sustainability outcome(s)?</b><br>Sustainability outcomes are the benefits to or impacts on the environment or society generated by SPP practices, such as reductions in greenhouse gas emissions, the creation of green jobs, etc.  | 2 pts   | YES, number and /or value of "sustainable" contracts is monitored<br>NO |
| <b>E.6 How are data monitored?</b><br>Please choose the most suitable option:<br>o Via surveys, self-assessment, or traditional reporting to management (2 pts), <b>OR</b> ;<br>o Via internal/external audit (2 pts), <b>OR</b> ;<br>o Via an information system (3 pts), <b>OR</b> ;<br>o Via an elaborate e-procurement platform (4 pts). | 2-4 pts |   |
| Your score E(b):   |         | 0   |
| Your score E:  |         | 0   |

Étape 1 : Cliquez sur la cellule jaune foncé et la flèche de la colonne D et sélectionnez "Oui" ou "Non".

FIGURE 16 SUITE.

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| - | - | Please specify the indicators/data monitored and provide supporting evidence, such as reports, screenshots, etc. Also, please indicate if monitoring of these indicators applies to all or some categories of products/services prioritized for SPP. | Étape 2 : Les pays qui sélectionnent "Non" peuvent passer à la question suivante. Les pays qui sélectionnent "Oui" doivent fournir plus de détails et des liens vers les documents justificatifs dans les deux cellules jaune clair à droite. |
| - | - |  |   |
| - | - |  |   |

## SOUS-INDICATEUR F: POURCENTAGE DES ACHATS PUBLICS DURABLES

La section F se concentre sur les résultats réels de la mise en œuvre des APD, en termes de valeur des contrats. Elle vise à calculer le pourcentage réel des marchés publics qui sont durables.

*F.1 Votre pays mesure-t-il le pourcentage d'APD pour les catégories de produits/services prioritaires énumérées dans le sous-indicateur D.1. et/ou les considérations sociales/économiques/de gouvernance dans D.2 ?*

Si votre pays mesure le pourcentage d'APD pour les catégories de produits/services prioritaires, suivez les étapes de la figure 17 ; sinon, le questionnaire principal est maintenant terminé.

FIGURE 17. ETAPES POUR REpondre AUX QUESTIONS DU SOUS-INDICATEUR F

Add a page to this document. able public procurement

**F.1 Does your country measure the percentage of SPP for the prioritized product/services categories listed in sub-indicator D.1. and/or social/economic/governance related considerations in D.2?**

If yes, please specify the categories and the total value of contracts per category, using the latest available data (2021 or 2020). If no, you have now completed the questionnaire.

Please list the public procurement spend categories used by your government below.

|                       |
|-----------------------|
| 1. Your category here |
| 2. Your category here |
| 3. Your category here |
| 4. Your category here |

Étape 1 : Dans la colonne B, copiez/collez les titres des catégories de dépenses de votre gouvernement en matière d'achats durables.

FIGURE 17 SUITE.

| Please enter the requested values in the cells below |  | Please provide more details to support your answer and kindly include links to documents/evidence  |     |
|--|--|--|-----|
| Pleas select year of reference: 2020 or 2021         | Please indicate the <b>total value of contracts including sustainability requirements</b> for the procurement of the procurement categories you listed in column B | Please provide details regarding what is considered a <b>"sustainable contract"</b> in calculating this total value and provide supporting evidence, |     |
| 2020   | ...  | ...  | ... |
| 2021   | ...  | ...  | ... |
|  | ...  | ...  | ... |
|  | ...  | ...  | ... |
|  | ...  | ...  | ... |
|  | ...  | ...  | ... |
|  | ...  | ...  | ... |

Étape 2 : Dans la colonne C : sélectionnez l'année de référence pour les données sur les marchés publics dans le menu déroulant.

Étape 3 : Dans la colonne D, indiquez la valeur totale des contrats incluant des exigences de durabilité.

Please provide more details to support your answer and kindly include links to documents/evidence

Please provide details regarding what is considered a "sustainable contract" in calculating this total value and provide supporting evidence,

|     |
|-----|
| ... |
| ... |
| ... |
| ... |
| ... |
| ... |

Étape 4 : Dans la colonne E/F, veuillez fournir des détails sur ce qui est considéré comme un "contrat durable" et fournir des preuves à l'appui, telles que des mandats / politiques juridiques. Veuillez également fournir des preuves à l'appui des données, telles que des rapports, des captures d'écran, etc.

| Please enter the requested values in the cells below   |   |
|--|---|
| Optional: Please indicate the total value of all procurement contracts (sustainable + non-sustainable) for the category listed in column B | Indicative percentage of SPP per procurement category (Please note that this percentage is not used in calculation, it is only displayed for information) |
| ...  | 0.00%   |
| ...  | 0.00%   |
| ...  | 0.00%   |
| ...  | 0.00%   |
| ...  | 0.00%   |

Étape 5 (facultative) : Dans la colonne G, indiquez la valeur totale de tous les contrats d'approvisionnement pour cette catégorie de produits/services. Cela permettra de calculer le pourcentage d'achats durables par catégorie de dépenses, qui apparaîtra dans la colonne H. Notez toutefois que cela n'influencera pas le calcul du score dans cette section.

FIGURE 17 SUIE.

|  |  |     |
|--|--|-----|
|  | Total Value of Federal / National Sustainable Public Procurement | 0   |
|  | Total Value of Federal / National Public Procurement             | ... |
|  | Your score F:  | 0   |

Étape 6 : Dans la cellule D115, entrez la valeur totale des marchés publics fédéraux / nationaux de votre pays. Ce chiffre est nécessaire pour le calcul du sous-indicateur F.